

2. Ces moyens sont peut-être d'une exécution plus facile qu'on ne l'imagine généralement : le remède consiste tout simplement à détruire les craintes qui se sont emparé des esprits, tant parmi la population anglaise, que chez la population canadienne.

3. Personne ne peut ou n'osera nier qu'il existe à un haut degré, une méfiance mutuelle relativement à la langue de chacune des populations ; la population anglaise croit sérieusement que les Canadiens sont opposés au progrès de la langue anglaise et qu'ils l'entraveront ; d'un autre côté, les Canadiens sont sous l'impression que l'on a déjà fait, et que l'on est sur le point de faire des efforts pour leur arracher leur langue maternelle, et les forcer de parler l'anglais.

4. Il est clair que des craintes de cette nature, ont dû produire comme en effet, elles ont produit une méfiance, et un manque absolu de confiance, qui menacent de devenir plus dangereux, si l'on n'y remédie convenablement, et ce, immédiatement.

5. Que l'on établisse dans chaque localité, autant que la chose sera praticable, une école anglaise et une école française, soit dans la même maison (ce mode me paraît préférable) ou dans deux maisons distinctes. Le résultat est inévitable. Les parens anglais voyant des écoles anglaises, au milieu même des habitations canadiennes, se diront naturellement à eux-mêmes, " Les Canadiens ne sont assurément pas opposés au progrès de la langue anglaise, puisqu'ils encouragent et soutiennent des écoles anglaises ; il vaut mieux que nous envoyons nos enfans à l'école française, ils apprendront les deux langues, il se tireront mieux d'affaire dans le monde." Les parens canadiens s'apercevront de suite, qu'on ne leur arrachera pas leur langue maternelle, ils verront la convenance de faire apprendre l'anglais à leurs enfans, cette connaissance devant leur procurer les moyens de se frayer la route vers des résultats utiles. Ils enverront donc leurs enfans à l'école anglaise.

6. Il n'est personne qui en réfléchissant, ne soit frappé d'une idée, c'est que la méfiance réciproque qui règne actuellement, disparaîtra, et fera place à une confiance mutuelle,—les deux populations cesseront de craindre ce qu'elles redoutent tant maintenant ; leurs pressentimens et leurs espérances ne seront pas visionnaires, car il n'y aura rien à opposer aux faits : des écoles anglaises et françaises fonctionnant simultanément, seront des argumens sans réplique.

LÉTTRE VII.

7. J'ai fait voir, je crois, que les résultats avantageux de l'action simultanée des écoles anglaise et françaises, seront le rétablissement de la confiance entre les deux populations, quant à ce qui a rapport à la langue ; l'on aura déjà beaucoup fait.

8. Les enfans des deux races s'entremêlant tous les jours, tant à l'école qu'au-